



Les droits des migrants mis à mal par le renouvellement de l'accord entre l'Italie et la Libye

Rome, Paris, le 6 novembre 2019 – La Fédération internationale des ACAT et l'ACAT Italie déplorent le renouvellement de l'accord migratoire entre l'Italie et la Libye et appellent à une révision radicale de cet accord par les autorités italiennes.

Malgré les nombreux appels de la société civile visant à sa dénonciation, l'accord relatif à la migration, signé en 2017 par l'Italie et la Libye pour limiter l'afflux de migrants sur les côtes italiennes, a été automatiquement renouvelé ce 2 novembre 2019.

De nombreuses initiatives de la société civile, dont la campagne #Ioaccolgo, se sont multipliées ces dernières années pour dénoncer cet accord qui viole les droits des migrants. En vertu de cet accord une aide financière, matérielle et technique est fournie par l'Italie aux garde-côtes libyens afin qu'ils limitent l'afflux de migrants illégaux. Par conséquent, de nombreux migrants sont maintenus ou renvoyés en Libye où de graves violations des droits humains continuent d'être documentées. En effet, les organisations internationales, non gouvernementales et les médias n'ont cessé d'y dénoncer, entre autres, des actes de torture, des abus sexuels, des détentions arbitraires et des conditions de détention constituant des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Face à ces critiques, le gouvernement italien a annoncé sa volonté de réunir une commission mixte interministérielle italo-libyenne pour redéfinir certaines parties de cet accord. Cette solution n'est cependant pas satisfaisante au vu du traitement des migrants en Libye.

En écho à la pétition adressée par l'ACAT Italie au Premier ministre Giuseppe Conte pour que la Libye ne soit plus considérée comme un refuge sûr, la FIACAT et l'ACAT Italie exhortent les autorités italiennes à réviser radicalement cet accord. Elles appellent également l'ensemble des pays de l'Union européenne à apporter une réponse commune respectueuse des droits humains au phénomène migratoire notamment en veillant à une répartition équitable des migrants, en établissant des politiques plus inclusives et en diligentant des actions urgentes de sauvetage en mer.

Contacts presse :

- **ACAT Italie** - Bruna Lacopino, posta@acatitalia.it
- **FIACAT** - Marie Salphati, m.salphati@fiacat.org